

LA SENTINELLE DE THIBODAUX.

CONDITIONS: \$5 00 PAR AN.

Indépendant en tout. Neutre en rien.

INVARIABLEMENT D'AVANCE

ORGANE OFFICIEL DE LA PAROISSE LA FOURCHE ET DE LA VILLE DE THIBODAUX

Publié le Samedi
PAR
P. E. LORIO & CO.
P. E. LORIO F. SANCAN

BUREAU: Encadreurs des rues Marché et St-Louis

ABONNEMENT.

Un An (d'avance) \$5 00
Un Numéro 10

PRIX DES ANNONCES.

Pour chaque carré de dix lignes au moins pour la première insertion \$1.50. Pour la seconde insertion, par carré, 75 cts. et pour chaque insertion supplémentaire, par carré, 50 cts

REORGANISATION.

Nous apprenons avec plaisir que des citoyens respectables, honores et estimés, se mettent en mouvement pour organiser le conseil de ville. Il s'en va temps que des mesures soient prises à cet effet, car depuis bientôt trois ou quatre ans aucun travail n'a été exécuté pour les réparations de la ville. Aussi les banquettes, les ponts et les fossés sont dans un état si mauvais, que, par une nuit sombre, comme il en fait souvent pendant l'hiver, il serait imprudent et même dangereux de sortir sans lanterne, nous pensons que ce projet fera jeter les hauts cris à bien des gens qui croient y voir un surcroît de taxes à payer.

Ces gens pensent également que le système qui nous régit actuellement est un obstacle à cette réorganisation, (ce dont nous doutons fort pour notre part) et que la ville ne pourra pas faire assez de revenus pour son entretien, sans un surcroît de taxes sur la propriété foncière. Cela n'est pas une raison, car il faudra tôt ou tard, bon gré ou malgré, en venir là, et plus on attendra, plus la ville aura besoin de réparations et plus il faudra payer de taxes. D'ailleurs n'y a-t-il pas maintenant de moyens pour faire des revenus autrement qu'en surtaxant les propriétés foncières? Ne peut-on pas imposer une taxe spécifique d'un dollar, destiné à l'entretien des banquettes, ponts et fossés, sur toute personne mâle qui y réside? Ne peut-on pas également imposer une taxe sur toute personne qui vient s'établir dans notre village pour faire un commerce quelconque? Est-ce qu'il y aurait quelque chose qui se refuserait à payer ce qu'il faut pour que la Corporation reprenne toute sa splendeur, la vie et le mouvement d'autrefois, ce qu'il faut dire nous des hommes qui comprennent bien leur belle mission; des hommes qui mettent de côté toute considération personnelle, toute camaraderie, tout esprit de parti ou de cotterie, pour se occuper que des intérêts et du bien-être de leurs administrés. Avec de hommes tels que nous les comprenons et tels qu'ils doivent être, nous ne doutons nullement d'une prompte restauration de notre ville, et cela à peu de frais. Mettons-nous donc à l'œuvre, ne restons pas dans l'apathe qui arrête tout esprit de mouvement progressiste; marchons droit au but et si nous sommes arrêtés en chemin, nous aurons au moins la consolation de pouvoir dire que nos efforts ont tendu à faire prospérer notre village.

Il serait aussi d'une grande importance pour l'intérêt et le bien de la paroisse que les hommes qui jouissent de la considération et de l'estime des habitants, se mettent en avant pour organiser en même temps le pouvoir civil. Jusqu'ici, quoique nous soyons dotés d'un set d'officiers civils, ce gouvernement que chacun désire et appelle de toute la force de son âme, n'a produit aucun résultat favorable aux intérêts des paroissiens, et cela, parce qu'un d'eux, celui qui occupe le plus haut grade dans cette hiérarchie, ne comprend pas ou ne veut pas comprendre, la mission qu'il est appelé à remplir parmi nous. Tout autre à sa place qui aimerait la contrée qui lui a donné le jour, aurait depuis longtemps donné une autre impulsion aux affaires civiles. Les avocats qui ont entre les mains une grande quantité d'affaires à régler n'auraient pas déserté la maison de Cour; la confiance renaitrait et avec elle la paroisse fleurirait. Tablons donc, puisque nous connaissons la cause d'en combattre les effets par tous les moyens possibles. Mettez-vous, mettons-nous en campagne sans délai, remettons la direction de nos affaires dans des mains auxquelles nous aurons une confiance illimitée, et vous verrez dans peu de temps, le cours des affaires reprendre l'essor d'autrefois.

REVUE DES PAROISSES

PLAQUEMINES.—La récolte de riz est très abondante dans cette paroisse, et dans peu de temps il en sera expédié sur le marché de la Nouvelle-Orléans.

TERREBONNE.—Mr. Thomas Hargis qui avait discontinué la publication du *Civic Guard* depuis le commencement de la guerre, vient de faire reparaitre ce journal samedi dernier, à Houma. Nous lui souhaitons la bienvenue et à son éditeur le plus complet succès.

D'après les rapports de personnes compétentes qui ont eu l'occasion de voir la récolte de la paroisse Terrebonne, tous s'accordent à représenter la récolte de Mr. Hermogène Robichaux comme étant la plus belle du Bayou Black et de la paroisse Terrebonne.

ASSUMPTION.—La récolte de la paroisse Assumption, dont une partie a beaucoup souffert des eaux de la crevasse de la Pointe-Coupée, a une belle apparence. Tout jusqu'ici fait espérer qu'elle arrivera à bonne fin.

On nous rapporte que le petit village de Napoléon-ville est en ce moment plus tranquille; le pouvoir civil ne rencontre pas d'entraves; tout marche comme sur des roulettes. En cela ce petit village diffère beaucoup de notre petite ville où tout est encore dans le désarroi le plus complet.

IBERVILLE.—Le 19 les habitants se sont réunis à la maison de Cour de la paroisse et dans une série de résolutions qui ont été unanimement adoptées, ils disent: Que les gens de descendance africaine ne seront jamais considérés comme citoyens des Etats-Unis et que l'égalité politique ne doit jamais exister entre la race blanche et les autres races:

Qu'ils approuvent les vœux du Président Johnson sur la réorganisation des Etats du Sud; qu'ils témoignent une grande gratitude à son Excellence le gouverneur Wells pour les efforts constants qu'il a fait pour rétablir le gouvernement civil.

OUACHITA.—Une assemblée d'habitants a eu lieu le 19 à Monroe, pour se consulter sur le choix des hommes capables pour remettre l'Etat dans ses relations constitutionnelles avec le gouvernement fédéral.

Le mouvement du coton à Monroe et à Terrebonne, pendant la semaine dernière a été très limité. Les arrivages de la contrée ont beaucoup diminué et il n'est pas à présumer que d'autres envois auront lieu cette semaine. Plusieurs causes sont assignées à cela; d'abord la difficulté de l'expédition, ensuite les entraves qu'on rencontre pour obtenir des permis. Le prix a beaucoup diminué. Les acheteurs ne sont pas anxieux d'acheter et les vendeurs ne sont pas pressés de vendre.

CADDO.—Dernièrement à Shreveport, un sergent a été tué par un citoyen, devant le magasin de MM. E. & B. Jacob. Après informations prises nous avons su que deux citoyens étaient en conversation, lorsque le nègre s'arrêta et croisa la bayonnette sur l'un d'eux; celui qui se trouvait ainsi attaqué, arracha le pistolet de la ceinture de son voisin fait feu et blessa le nègre qui succomba quelques heures après. On suppose que le nègre a été heurté sur l'épaule par le citoyen dans le mouvement qu'il a fait pour tourner. Ce fait n'est pas bien établi.

Un vieux planteur a été héralé par une sentinelle parce qu'étant à cheval, il allait trop vite, mais n'entendant pas il a été tiré et blessé.

Le même journal dit: Nous avons le plaisir d'annoncer que les soldats se conduisent en parfaits gentilhommes et qu'ils respectent les droits et l'esprit de la population. La population de couleur est entièrement démoralisée par la présence des troupes africaines.

Les arrivages de coton ont grandement diminué à Shreveport. La raison est dans la baisse que ce produit a subi sur les marchés de New-York et ailleurs.

La récolte de maïs dans cette contrée est très belle, elle ne peut pas être surpassée.

STR-MARIE.—La belle et champêtre ville de Franklin commença à présenter un nouvel aspect. Le *Planter's Banner* flotte de nouveau à la brise. Les avocats sont dans leur bureau prêts à servir le public, plusieurs des anciens marchands sont derrière leurs comptoirs à vendre leurs marchandises à leurs amis; les archives de la paroisse ont été rapportées du Texas et replacées dans la maison de Cour; les livres et papiers du bureau du greffier ont été remis en ordre; plusieurs écoles sont en pleine activité; les églises Méthodiste, Episcopale et Catholique ont leurs ministres. Franklin n'est pas mort encore et il ne pense pas mourir.

Le mois dernier le charbon a fait de grands ravages parmi les chevaux et mulets de la paroisse, mais depuis plusieurs semaines il n'y a pas eu de nouveaux cas.

Nous n'avons pas d'informations certaines, mais nous doutons qu'il y ait deux cents acres de terre plantés en canes dans cette paroisse. Autrefois il n'y en avait pas moins de quatre mille en culture en comptant le plant.

CORRESPONDANCE PARTICULIERE DE la "Sentinelle de Thibodaux."

Nouvelle-Orléans.

Quatrevingt-dix-sept et demi hier chez Duhamel, rue de Chartres! Quelques coups de soleil mortels; des fièvres pernicieuses; pas de pluie, pas un nuage du ciel. Il n'est pas la peine de vivre.

Je vous disais dans ma dernière lettre que l'apathe électorale semblait régner. Aujourd'hui une tendance à un mouvement politique paraît être le mot d'ordre. Des meetings des clubs s'organisent, les uns pour les blancs, les autres, moins nombreux, pour les noirs. On me rapportait hier la déconvenue d'un politiqueur négrophile. C'est Mr. V. G. qui est le dindon de la farce. Ses sympathies politiques avouées sont pour le suffrage des noirs, et, afin de réunir en masse serrée et compacte un nombre imposant d'adhérents, il avait convoqué un meeting des citoyens de son quartier. L'ouverture de la séance a été faite par lui et il a prononcé un discours flamboyant, de couleur foncée. Après lui Mr. X. s'est levé et a fait nommer un président, puis Mr. Z. a présenté des résolutions diamétralement opposées aux vœux de Mr. V. G. Elles ont été adoptées à grandissime majorité, et Mr. V. G. s'est retiré, confus de s'y être laissé prendre. Il est probable que malgré sa teinte d'unionisme il se verra forcé d'arborer le pavillon de la sécession électorale. Quelle conséquence.

Le cable transatlantique n'a pas encore échoué, cela viendra peut-être; en attendant les dernières nouvelles nous disent que nous verrons probablement sous peu cette huitième merveille, fonctionner entre les deux mondes. Il ne nous manquera plus après cela que les voyages en ballons et un peu de plomb dans la cevelle humaine.

Deux hommes se disputaient, l'un criant plus fort que l'autre.—Dassé-je y aller moi-même, je te ferai mettre en prison, mon... (je supprime les épithètes) attend, je vas te faire coffrer à la garde. Un policeman arrive et empoigne au collet le brillard et laisse son compagnon en liberté. Moralité... ne criez jamais trop fort, cela peut vous entraver et vous occasionner des désagréments.

Avec lesquels je suis votre
FLANBUR.
N^o 1^{re} Orléans août 23 1865.

RENSEIGNEMENTS SUR LE BRÉSIL.

Les informations qui suivent sont officielles et ont été publiées dans l'intérêt des habitants du Sud qui desireraient émigrer au Brésil:

Le gouvernement impérial voit avec sympathie et intérêt l'émigration américaine au Brésil, et il est résolu à lui faire l'accueil le plus favorable. Les émigrants trouveront en abondance des terres fertiles, appropriées à la culture du coton, de la canne à sucre, du café, du tabac, du cacao, du riz, etc. Ces terres sont situées dans les provinces de San Pedro, Santa Catharina, Parana, San Paulo, Espiritu Santo, Rio de Janeiro, etc. Chaque émigrant peut choisir ses terres. Aussitôt qu'il les aura choisies, elles seront cadastrées par le gouvernement, qui les livrera sur paiement. Les terres inoccupées seront vendues au taux de 23, 46, 70 ou 99 cents l'acre (un dollar vaut 1800 reis.) Le prix sera payé avant qu'on en prenne possession, ou bien les terres seront vendues pour cinq ans, les émigrants annuellement 6 pour cent d'intérêt et recevant le titre de propriété seulement après la valeur payée.

Les lois en vigueur favorisent beaucoup les émigrants; tous les objets personnels ou propres à leur commerce, tous leurs outils et machines d'agriculture leur arrivent en franchise.

Les émigrants, d'après la constitution de l'Empire, jouiront de tous les droits civils et de toutes les libertés qui appartiennent aux Brésiliens de naissance. Ils jouiront de la liberté de conscience en matière religieuse, et ne seront jamais persécutés pour motifs religieux, mais ils doivent respecter la religion de l'Etat, qui est le catholicisme.

Les émigrants peuvent être naturalisés citoyens après deux ans de résidence dans l'Empire, et ils seront exemptés de tous les devoirs militaires, excepté du service de la garde nationale dans leur municipalité.

On ne peut importer d'esclaves au Brésil d'aucun pays.

L'émigration des agriculteurs et des artisans est celle qu'on désire le plus dans l'Empire. On demande aussi de bons mécaniciens. Quelques chemin de fer sont en construction, d'autres en projet, sans compter nombre de routes à construire et de rivières navigables.

Le gouvernement ne paie pas de frais de transport ou d'établissement; il n'a besoin de personne pour l'armée ou la marine.

En vente, à la disposition des émigrants, des terres de la meilleure qualité, appartenant à des particuliers. Ces terres sont excellentes pour la production de la canne, du café, du coton, du tabac, du riz, du maïs, etc. On peut les avoir en tout état, à l'état de forêt vierge ou déjà livrées à la culture. Elles sont situées le long des rivières Paralyba, Muriabo et Pomba, du chemin de fer de Pedro II et de la route carrossable de la Union, dans les provinces de Rio de Janeiro et de Minas Gerais, sur la rivière Docé, dans la province

d'Espiritu Santa, sur la côte maritime des provinces de San Paulo, sans parler d'autres terres sur la localité de laquelle je n'ai pas encore reçu de renseignements, le prix variant de \$1 50 à \$7 l'acre.

J. C. GALYAO.
Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de l'agence officielle de colonisation, No. 23 rue Oigano, Rio de Janeiro.
LUIS H. F. DE AGMAR.
Consul général du Brésil aux Etats-Unis.
J. C. GALYAO,
Agent officiel du gouvernement!

FAITS DIVERS.

Divers journaux annoncent que les Etats du nord de l'Amérique, ayant récemment créés d'immenses fabriques de soories, des agents américaines recrutés en ce moment à Lyon et à St. Etienne des ouvriers en soie, s'adressant naturellement aux plus intelligents et aux plus capables.

S. M., l'Impératrice du Mexique, instruite de l'état de gêne, où se trouvent l'hôpital de San Pedro et l'hospice des enfants trouvés leur a fait envoyer 1000 piastres sur sa cassette particulière. Elle a en outre décoré de la croix de St. Charles la sœur Louise, directrice des sœurs de charité qui desservent l'hôpital.

Un correspondant de Matamoros écrit que l'ex-général rebelle Shelby a organisé un corps de 4000 hommes pour le service Mexicain. Ce corps surveillera la frontière. Il est composé en entier d'hommes ayant appartenu à l'armée rebelle, qui reçoivent \$50 par mois à charge de se nourrir eux-mêmes.

Un bourgeois, frondeur à la façon de M. Prudhomme, se trouvait voisin de table avec le célèbre P. Lacordaire; profitant d'une si belle occasion, il s'empressa de lâcher tout d'une haleine philippique saugrenue et irréligieuse. Bref en parlant de la providence, il posa ceci pour conclusion:

—Enfin, je m'amènerai, si vous me prouvez que je puis croire à ce que je ne saurais comprendre ni expliquer.
L'illustre convive répondit en souriant:
—Comprenez-vous et sauriez-vous expliquer pourquoi l'action du feu fait fondre le verre et durcir les œufs?...
—Mais dame! non... répliqua le libre penseur, bouche bée.
—Cependant, monsieur, continua le père L..., n'êtes pas sans croire aux omelettes.

La marine française se compose maintenant de 509 navires:
Dont 39 vaisseaux, 83 frégates, 24 corvettes, 1 garde-côtes, 27 batteries flottantes, 72 avisos, 104 bâtiments de flottille, 12 bricks, 59 canonnières, 79 transports et 4 bâtiments spéciaux.

Ils porteront ensemble 6,898 bouches à feu, et la force réunie de leurs machines est de 103,292 chevaux.
Indépendamment de ces navires de guerre proprement dits, la marine française compte encore 245 navires, dits bâtiments de servitude. Ces navires, anciens vaisseaux, frégates, corvettes, bricks, bombardes, transports, goëlettes, etc., sont transformés en casernes, corps de garde, pénitenciers, magasins, remorqueurs, etc., etc. La plupart d'entre eux, délaissés depuis la création du nouveau matériel, pourraient néanmoins au jour du danger, recevoir un armement et soutenir encore dignement l'honneur du pavillon.

ETAT DE LA LOUISIANE PAROISSE DE LA FOURCHE. COUR DU TROISIEME DISTRICT JUDICIAIRE.

Adolphe Ferrin, agent et exécuteur testamentaire d'Adolphe Ferrin, défendeur, vs Victor Richard et autres. No. 2.

Arrêté, que Adolphe Ferrin, agent et exécuteur testamentaire d'Adolphe Ferrin, défendeur, vs Victor Richard, s. ce jour, déposé à ce bureau un tableau provisoire comme agent de Louis Bush, exécuteur testamentaire, et aussi en sa capacité d'exécuteur testamentaire, relatif à la succession du dit Richard personnellement, et en société avec d'autres individus, demandant à ce que le dit tableau soit approuvé et homologué.
En conséquence les héritiers et créanciers de la succession en question, et les personnes intéressées dans les raisons sociales de Victor Richard & Co., et de Scudéry & Richard, sont notifiés d'avoir à présenter à ces bureaux, dans les trente jours qui suivront la publication du dit avis, les objections qu'elles peuvent avoir à l'homologation du dit tableau provisoire, autrement il sera approuvé et homologué conformément à la loi.
JUSTIN BARTA,
Greffier de la dite Cour.
Thibodaux août 24 1864. 225-41

RESTAURANT ST. LOUIS.
TERRE PAR
HENRI BARTHE.
Rue St-Louis Nos 75 et 77, entre R. de la Rivière et Bourbon.

Chambres confortables pour habitants, salons pour noces et repas de famille, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.
Mr. Henry Barthe ayant agrandi son établissement et y joignant la maison voisine, s'adresse à tous les habitants qu'il pourra trouver pour les loger convenablement eux et leurs familles.
17a-13th